

## MOYENS ET EQUIPEMENTS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION DANS LE HALL D'EXPOSITION - Zone 7

**SURFACE UTILE TOTALE :** 588 m<sup>2</sup>

**HAUTEUR SOUS PLAFOND:** Hauteurs variables

Radiants Gaz à 8 m  
Eclairage de travail à 8,5 m  
Ferme métallique centrale à 10 m  
Faîtière à 15 m  
Passage libre dans tout le hall : 4,2 m

### **ENERGIES:**

▷ **Electricité :**

80 A tri répartis sur 2 armoires chacune équipée de 9 départs 32A tri

▷ **Eau :**

1 arrivée d'eau froide

▷ **Téléphone :**

1 armoire de répartition téléphonique

### **ECLAIRAGE :**

*(valeur d'éclairage de 250 Lux)*

- Luminaires équipés de lampes à décharge iodure métallique de 400 W
- Luminaires équipés de lampes halogènes 500 W et 300 W

### **SON :**

Sonorisation d'ambiance reliée à la régie du bureau organisateur *(cf. fiche technique « Mezzanine 1<sup>er</sup> étage – DO »)*

## **AUTRES EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET MOBILIERS :**

*(liste de matériel disponible pour l'intégralité du site)*

### ▷ **Matériel scénique :**

4 frises de ponts de 12 m x 2,8 m  
12 mètres de ponts 200 aluminium  
2 pieds de levage télescopiques magic techT-104  
27 praticables SAMIA de 2 m x1 m réglables en hauteur de 0,2 à 1 m, surcharge admissible 500 dan/m<sup>2</sup>, escaliers d'accès  
20 praticables EUROPODIUM réglables en hauteur de 0,2 à 1 m, surcharge admissible de 500 dan/m<sup>2</sup>, escaliers d'accès

### ▷ **Cloisons mobiles :**

Des cloisons mobiles d'une hauteur de 5 m sont utilisables pour définir des zones d'exposition plus petites.

Toutes les possibilités de translation des cloisons mobiles sont définies à l'avance par un cahier des charges particulier, prenant en compte les réglementations en matière de désenfumage et d'évacuation du public.

### ▷ **Mobilier :**

Tables rondes, tables rectangulaires, « mange-debout » et tabourets hauts, guéridons et chaises aluminium, chaises coques, chaises simili-cuir (**voir fiche technique « Le Transat – DC »**)